

ON ACHEVE BIEN LES ADMINISTRATIONS CENTRALES ...

Les autorités « interministérielles » ont rendu, le 18 mai, leurs arbitrages concernant le projet de décret relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du MCC.

A en croire le secrétaire général du MCC, qui vient tout juste de nous transmettre ce projet de décret, celui-ci n'aurait fait l'objet que de modifications mineures sans « conséquences importantes sur les missions des directions ».

Bel exemple d'aveuglement !

La nouvelle rédaction va en effet encore plus loin dans le démantèlement du ministère que nous dénonçons depuis le début de la mise en œuvre de la RGPP.

Ainsi, la mention même des différents services intégrés au sein des futures directions générales, piètres vestiges des anciennes administrations centrales, est purement et simplement supprimée. Comme si, dans une rage destructrice, il fallait à tout prix faire table rase des fondements même de notre ministère dont, rappelons-le, on « fête » aujourd'hui le cinquantenaire !

Concernant les trois futures Directions Générales, au mépris des engagements pris ces derniers mois, une bonne partie de leurs missions est vidée de toute substance de façon à organiser un flou qui n'a rien d'artistique. N'ayant plus de liens entre-elles, elles sont réduites à de simples ectoplasmes aux attributions de plus en plus réduites.

Alors que la précédente mouture avait maintenu la fiction d'un dialogue entre les administrations centrales et le secrétariat général, celle-ci a désormais disparu. Le secrétariat général,

dans sa toute puissance, pourra ainsi désormais définir seul la politique, notamment budgétaire, du ministère, de ses directions et de ses opérateurs.

Avec une priorité essentielle : faire des économies budgétaires !

Au moment où est débattu au parlement le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, il est à craindre que les personnels du MCC fassent assez rapidement les frais de ces destructions.

Vous pourrez vous faire votre propre idée en consultant les pièces jointes.

SUD Culture Solidaires, le 3 juin 2009.